



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP PARIS 15E EST
SAID SECTEUR 1
13 RUE DU GENERAL BEURET
75712 PARIS CEDEX 15

Vos références

Numéro fiscal (C) : 06 09 714 570 101

Référence de l'avis : 22 75 C119517 54

Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

60 RUE DOMBASLE

75015 PARIS

Numéro FIP : 757 82 75 3893158789 4 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 08/07/2022

Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 75028

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)
SIP PARIS 15E EST
SAID SECTEUR 1
13 RUE DU GENERAL BEURET

75712 PARIS CEDEX 15

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2021.

Revenu fiscal de référence : 31 249

Nombre de parts : 4,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Déclarant 1 - Nom de naissance : DELISLE

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
V				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
3				4,00
Détail des revenus				Total
Salaires.....		Déclar. 1 31087		
Heures supplémentaires non exonérées.....		0		
Total des salaires et assimilés ²		31087		
Déduction 10% ou frais réels.....		- 3109		
Pensions, retraites, rentes.....		2100		
Abattement spécial de 10%.....		- 400		
Salaires, pensions, rentes nets.....		29678		29678
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....			52	6
Revenus de capitaux mobiliers imposables ⁷				
Revenu brut global.....				29684
CSG déductible.....				- 4
Revenu imposable.....				29680
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				0
REDUCTIONS D'IMPOT¹⁵				
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....		Montant déclaré 3	Montant retenu 3	Montant réduction 0
Montant de la réduction d'impôt.....				
Total des réductions d'impôt²⁰.....				- 0
Impôt total avant crédits d'impôt.....				0
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS				
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....		Montant déclaré 1	Montant retenu 1	- 1
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				- 1
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2021 dû ⁵³ :				- 1

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT
DE LA RESTITUTION CALCULEE (voir ci-dessous) EST DE

1

Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵.....

31249

Les sommes inférieures à 8 € ne sont pas restituées
(article 1965 L du Code Général des Impôts).

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹

52

Revenus exonérés

Heures supplémentaires.....

Déclarées

Déclar. 1

1743

Heures supplémentaires.....

Nettes

1569

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

Plafond total de 2020.....

Déclar. 1

16062

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....

3973

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....

+ 4052

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

+ 4114

Plafond calculé sur les revenus de 2021.....

+ 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2022.....

= 16253

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401